



Villeneuve-Loubet, le 24/06/2022

Sous-direction de l'organisation opérationnelle  
Groupement Fonctionnel Prévision  
N° Acropolis : 281791 /  
Affaire suivie par : Cne Steeves Fournier  
☎ : 04.92.13.73.22  
Courriel : steeves.fournier@sdis06.fr

Le Directeur Départemental  
des Services d'Incendie et de Secours  
des Alpes-Maritimes

à

Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes  
DDTM des Alpes-Maritimes  
Service déplacements, risques et sécurité  
Pôle risques naturels et technologiques

**Objet :** Avis sur le projet d'élaboration du PPRIF de Le Broc.

**Réf :**

- Courrier préfecture de demande d'avis des personnes publiques associées en date du 14/06/2022 reçus le 21/06/2022 ;
- Arrêté de prescription 2021-006 portant sur l'élaboration du PPRIF de Le Broc en date du 16/06/2021 ;
- Réunions de projet du PPRIF en date du 18/06/2020 et 22/01/2021
- Réunions PPA en date du 15/10/2021 et 10/02/2022 ;
- Diverses réunions techniques de travail ;
- Article R562-7 du code de l'environnement.

En réponse à votre courrier cité en référence relatif au projet d'élaboration du PPRIF de Le Broc et après examen du dossier, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes souhaite vous apporter les précisions suivantes:

- Considérant que le projet d'élaboration du PPRIF permet de réduire le nombre de personnes exposées à un risque d'incendie de forêt tout en améliorant la sécurité et aussi de limiter les dommages aux biens et activités exposées à ce risque sans l'exclure en totalité;
- Considérant que les travaux prescrits sont ceux les plus importants à réaliser, mais aussi à maintenir dans le temps car ils permettent de réduire la vulnérabilité face au risque d'incendie de forêts sans l'exclure en totalité ;
- Considérant que la révision du PPRIF permet d'améliorer les conditions d'intervention et de défense contre les risques d'incendie de forêt.

En conséquence, après étude du dossier et pour ce qui relève de sa compétence, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes émet un avis favorable au projet d'élaboration du PPRIF de Le Broc cité en référence.

Pour le Directeur départemental  
Le Chef du Groupement Fonctionnel Prévision

  
Lieutenant-Colonel Fabrice GENTILI